

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 075 004

Date d'envoi de convocation : 3 février 2022
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230210-DEAF2023075004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 10 février

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Louis ROUSSELIN, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN, Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Marie-Claude CRESSENT, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Jean-Luc SERVILLE, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents : Christine DONNET (pouvoir à Françoise DEGENETAIS), Michel MAILLARD (pouvoir à Jean-Louis ROUSSELIN), Marie-France BEAUVAIS (pouvoir à Olivier ROCHE), Annie DURAND (pouvoir à Michèle GAUTIER), Sylvain CHICOT (pouvoir à Didier GERVAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Frédérique VAUDRY).

Secrétaire de séance : Frédérique VAUDRY

Objet : demande de subvention au titre d'Erasmus +

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet présenté par l'école maternelle Les Lutins et l'école élémentaire Jules Verne ;

VU le rapport de M. le maire ;

DECIDE :

- **d'autoriser le maire** à solliciter des subventions d'un montant le plus élevé possible auprès de l'Union européenne pour des actions organisées dans le cadre du programme Erasmus+ :
 - o déplacement à Bruges pour l'école maternelle Les Lutins en juin 2023 (déplacement de deux jours pour 23 élèves et 8 accompagnateurs pour un coût estimé à 13 891 €) ;

- déplacement à définir en 2024 pour 30 élèves et 3 accompagnateurs de l'école élémentaire Jules Verne pour un coût estimé à 14 949 € ;
- mise en place d'une « action Jean Monnet » sur 3 ans pour l'apprentissage des initiatives de l'Union Européenne à destination de l'école primaire, pour un coût estimé à 30 000 € ;
- projet de partenariat simplifié pour l'école primaire Jules Verne ;
- **d'autoriser le maire** à solliciter une accréditation Erasmus pour l'école maternelle Les Lutins, ainsi que pour l'école primaire Jules Verne ;
- **d'autoriser le maire**, ou son représentant, à signer tout document permettant de concrétiser la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire



Jean-Louis ROUSSELIN